



**RESEAU NATIONAL DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS (RNDDH)**  
**REZO NASYONAL POU DEFANN DWA MOUN**  
**NATIONAL HUMAN RIGHTS DEFENSE NETWORK**

Membre de la  
**fidh**

## **NEWS RELEASE**

### COMMUNIQUE DE PRESSE

**CONTACTER : Marie Rosy Kesner AUGUSTE DUCENA**  
**PHONE : (509)2940-1222 / 3755-9591 / 3463-4192**  
**Cell : (509) 3782-2897**

---

### *Position de principe du RNDDH sur la disparition du Reporter-Photographe Vladjimir LEGAGNEUR*

---

Depuis une quinzaine de jours, le *Réseau National de Défense des Droits Humains* (RNDDH) suit l'évolution du dossier relatif à la disparition du reporter-photographe Vladjimir LEGAGNEUR.

En effet, le 14 mars 2018, Vladjimir LEGAGNEUR s'est rendu à *Grand-Ravine*, dans le but d'exécuter des travaux journalistiques. Depuis, il n'est jamais retourné chez lui, ce, en dépit des nombreuses recherches effectuées par sa famille.

Les informations circulant sur les réseaux sociaux ainsi que les premiers indices recueillis par les autorités policières font craindre le pire : d'aucuns parlent d'actes de torture et de barbarie qu'aurait subis le reporter-photographe avant d'être exécuté. D'autres affirment que le reporter-photographe aurait été brûlé vif, avant d'être émietté puis enterré.

Dans l'un comme dans l'autre cas, les faits concordent à dire que Vladjimir LEGAGNEUR a subi des sévices corporels inimaginables ce, en dépit du fait qu'il se fut présenté comme journaliste, et faisant un travail de reportage.

En analysant les informations circulant dans le cadre de cette affaire, le RNDDH estime que la visite du reporter-photographe à *Grand-Ravine* était bien planifiée. Conséquemment, l'organisme de droits humains reste convaincu que les circonstances entourant sa disparition peuvent être élucidées par les autorités concernées : Les commanditaires de ce reportage, l'équipe d'accompagnement du journaliste ainsi que toutes personnes qui étaient au courant de sa visite à *Grand-Ravine*, doivent pouvoir fournir des informations pertinentes aptes à permettre de reconstituer les faits tels qu'ils se sont produits.

Parallèlement et tel que déjà mentionné dans le rapport du RNDDH relatif à l'opération du 13 novembre 2017 menée par la PNH à *Grand-Ravine*, intitulé : « *Opération du 13 novembre 2017 : de l'intervention policière à l'exécution sommaire* », il est aujourd'hui primordial de se pencher sur la provenance des armes à feu à *Grand-Ravine*, cette zone qui s'est du jour

au lendemain muée en zone de non-droit, où des individus lourdement armés font la Loi et sèment la terreur en s'attaquant aux usagers des routes attenantes à **Grand-Ravine** et aux habitants des zones avoisinantes.

La prolifération des armes à feu à **Grand-Ravine** additionnée à la situation d'impunité généralisée qui sévit dans le pays sont de nature à encourager ces individus dans la perpétration d'actes répréhensibles, d'où les recommandations du RNDDH d'enquêter sur la provenance des armes à feu, d'interpeller tous ceux qui alimentent les gangs en armes et munitions et d'intervenir une bonne fois pour toutes à **Grand-Ravine** dans le but de pacifier la zone.

Le RNDDH croit qu'aujourd'hui, les causes principales de la criminalité en Haïti doivent être connues. De même, il est temps que les auteurs intellectuels et matériels de ces actes barbares cessent de jouir de l'impunité.

De plus, le RNDDH estime regrettable que la disparition de Vladjimir LEGAGNEUR vienne grossir la liste des journalistes haïtiens victimes dans l'exercice de leurs fonctions.

On se rappelle encore les assassinats spectaculaires de:

- Jean Léopold DOMINIQUE, 3 avril 2000
- Brignol LINDOR, 3 décembre 2001
- Jacques ROCHE, retrouvé mort le 15 juillet 2005

S'il est vrai que des audiences criminelles scabreuses aient été réalisées aux tribunaux criminels de **Petit-Goave** et de **Port-au-Prince**, autour des cas de Brignol LINDOR et de Jacques ROCHE, les circonstances ayant entouré leur assassinat n'ont jamais été clairement et définitivement établies. Et, en ce qui a trait au dossier de Jean Léopold DOMINIQUE, le RNDDH croit que les autorités sont animées d'une volonté manifeste d'étouffer l'affaire et de ne pas rendre justice à qui justice est due.

C'est pourquoi, aujourd'hui, à l'occasion de la 18<sup>ème</sup> année de commémoration du double assassinat de Jean Léopold DOMINIQUE et de Jean Claude LOUISSAINT, le RNDDH, tout en réclamant justice pour Jean Léopold DOMINIQUE invite les autorités concernées à redoubler d'efforts pour élucider les circonstances liées à la disparition du reporter-photographe Vladjimir LEGAGNEUR.

Enfin, le RNDDH assure la presse haïtienne, la famille de Vladjimir LEGAGNEUR, en général, et son épouse en particulier, accablées par cette disparition, de son soutien le plus entier.

Port-au-Prince, le 3 avril 2018